

Sujet : Trottoir des Varappes

Date : Wed, 14 Apr 2021 10:57:38 +0200

De : Apec Collonges sous Salève <bureau@apec-collonges.net>

Pour : Mme Marion Aube <marion.aube@collonges-sous-saleve.fr>

Copie :M Caillouet

Bonjour Mme Aubé,

Nous vous remercions pour votre mail du 5 avril ci-dessous qui a été abordé lors de notre dernière réunion du conseil d'administration de l'APEC.

Lors de sa signature, le permis de construire des Varappes avait fait l'objet d'un examen particulier de l'APEC avec le service d'urbanisme et nous avons pu constater avec satisfaction que le projet prévoyait un trottoir large de 1m40.M. Lambert nous avait indiqué que cette largeur répond à la norme pour les handicapés.

Ce trottoir implanté sur le terrain privé du promoteur n'empiétait pas sur la chaussée publique et n'en réduisait donc pas sa largeur.

Au cours des travaux et afin de s'assurer d'une réalisation conforme au projet, nous avons contacté Mme la Maire qui nous a répondu textuellement ceci le 5 février 2021 :

" Pour répondre à votre question, un trottoir d'une largeur d'1,40 mètre est bien prévu au plan de masse du permis de construire en question au droit de la route du Fer à Cheval et nous veillerons bien évidemment à ce qu'il soit réalisé comme prévu."

Selon votre mail ci-dessous, nous comprenons que le trottoir de droite en montant, prévu sur le terrain du promoteur serait abandonné au profit de l'élargissement du trottoir sur la gauche qui viendrait réduire la largeur de la chaussée publique.

Si cette solution est retenue, avez-vous réfléchi à une option pour sécuriser la montée des cyclistes, qui eux, sont plus vulnérables et doivent pouvoir maintenir un effort continu pour aborder cette grande montée (une solution pourrait être une écluse avec by-pass vélo: <http://velobuc.free.fr/ecluses.html>)?

Nous comprenons aussi que la bande de terrain privé, largeur 1.40 m, sur la droite serait perdue pour la circulation piétonne de ce côté de la route. Si dans l'avenir la maison rose devait être vendue, on aurait pu prolonger le trottoir initialement prévu côté droit en montée".

Avant d'en rediscuter avec Mme la Maire, **pouvez-vous nous indiquer quelles sont les raisons qui ont conduit à une telle situation et pourquoi la mairie devrait l'accepter ?**

Il va sans dire que la réalisation du trottoir de droite ne gêne en rien l'élargissement de celui de gauche et nous sommes toujours intéressés pour en discuter avec vous.

L'aménagement de la voirie sur la Route du Fer à Cheval au niveau des Varappes est très important d'autant que c'est un axe de passage très fréquenté, comme l'a fait ressortir l'étude du bureau AKHENES.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons connaître vos projets d'aménagements et apporter nos réflexions en tant qu'utilisateurs quotidiens, tel qu'inscrit dans le programme de la campagne municipale de 2020 d'Equilibre pour Collonges promettant d'associer les Collongeois à la résolution des problèmes de la commune.

Cordialement.

Le bureau de l'APEC